



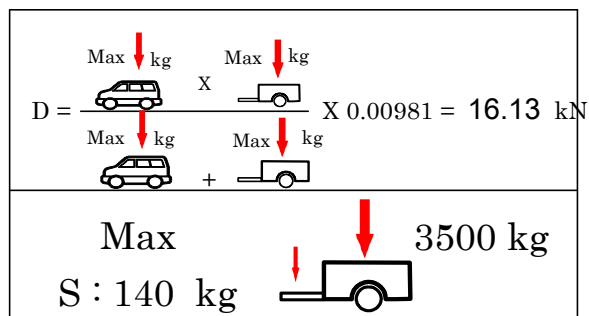
NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE NISSAN PATROL GR

N° CE : e11*94/20*5465*00



BOISNIER SAS

REF.: 13188



REF.: 13188

Démontage pare chocs :
Trous à réaliser :

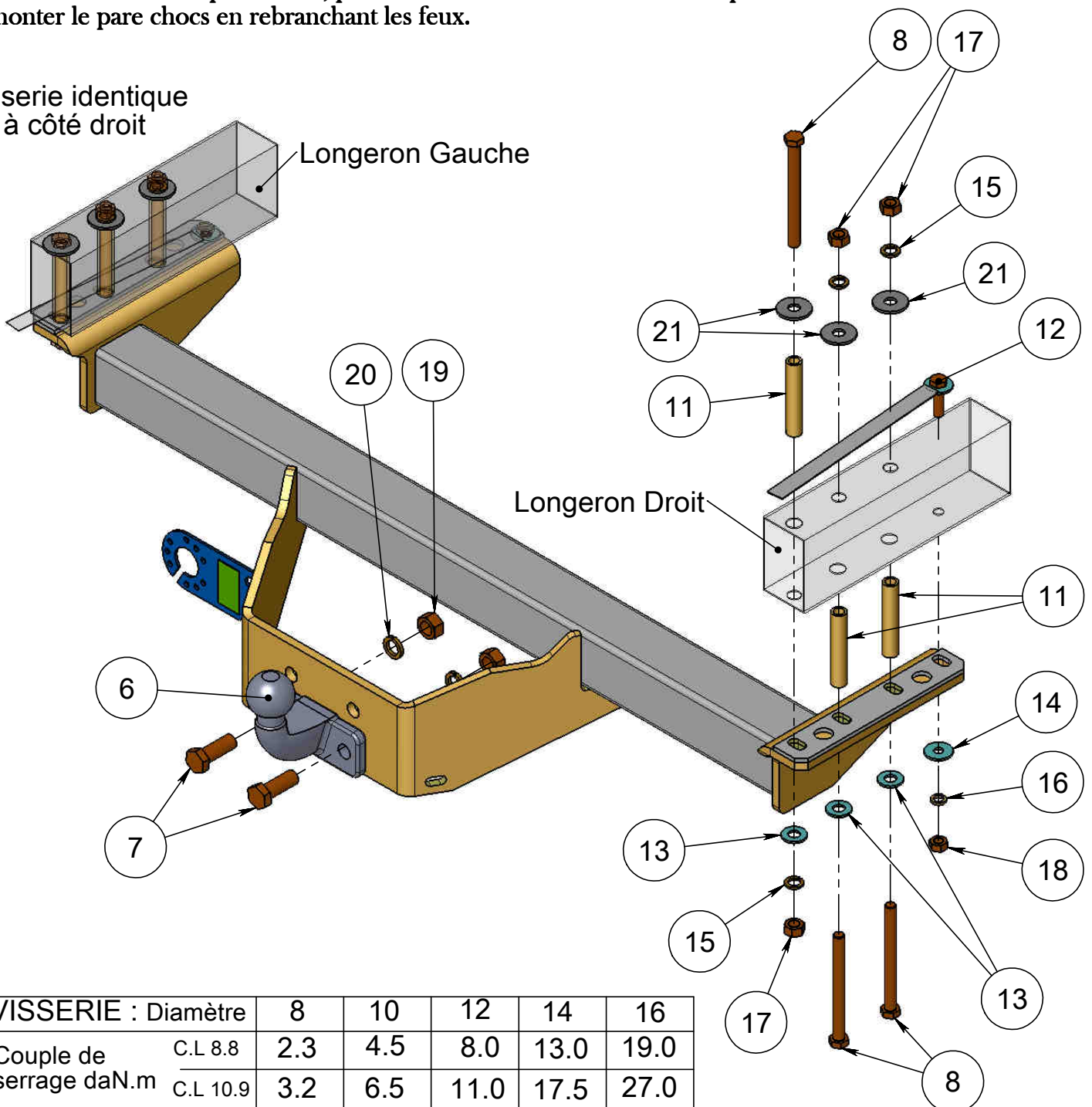
OUI
OUI

Découpe :
Découpe visible :

NON

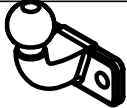


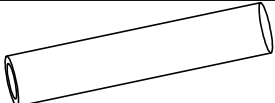

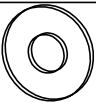
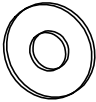
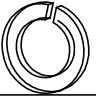
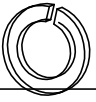
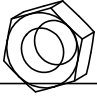

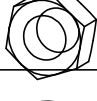
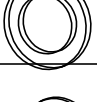
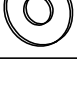
- Déclipser en tirant vers l'arrière la protection plastique sous les portes arrière et déconnecter les feux situés dans le pare chocs.
- Déposer le pare chocs (8 vis dessous, 4 dans chaque aile, 5 vis et 1 clips sous les portes).
- Déposer le renfort de pare chocs ainsi que l'anneau de remorquage central (cet anneau ne sera pas remonté).
- Agrandir à Ø 17 les 4 trous Ø 15 de fixation existants (paroi inférieure des longerons seulement pour introduire les entretoises par dessous).
- Perçer à Ø 15 de part en part des longeron les 2 trous les plus en arrière puis agrandir à Ø 17 la paroi supérieure des longerons seulement pour introduire les entretoises par dessus).
- En utilisant l'attelage comme gabarit, perçer à Ø 11 la paroi inférieure des longerons au niveau des plaquette vis M10 x 40.
- Présenter et assembler l'attelage avec la visserie fournie conformément au schéma ci dessous.
- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).
- Remonter le renfort de pare chocs, passer et raccorder le faisceau électrique.
- Remonter le pare chocs en rebranchant les feux.

Visserie identique
à côté droit



VISSERIE : Diamètre	8	10	12	14	16
Couple de serrage C.L 8.8	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
Couple de serrage C.L 10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0

REF.: 13188

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
	6	1	REZ50	001001
	7	2	vis EF DIN 933 M16x45 zn	700.03.16045
	8	6	vis DIN 931 M12x130 zn	700.00.12130
	11	6	Entretoise 12x17x90	950063
	12	2	plaq. vis M10x40 L250	953003
	13	6	rondelle 13x27x2,5 NFE 25-513	700.34.13027025
	14	2	rondelle 10,5x30x2,5 DIN9021	700.34.10530025
	15	6	rondelle GROWER M12 DIN128A zn	700.20.12
	16	2	rondelle GROWER M10 DIN128A zn	700.20.10
	17	6	écrou H DIN 934 M12	700.22.12
	18	2	écrou H DIN 934 M10	700.22.10
	19	2	écrou H DIN 934 M16	700.22.16
	20	2	rondelle GROWER M16 DIN128A zn	700.20.16
	21	6	rondelle 13x37x3 Din 9021	722.10.13037030

POSE : **INFORMATIONS GENERALES**

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas ou (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicule équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :**- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

↓ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable **MAXI**. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE : N° d'homologation européenne.
- : Date de fabrication.

- VISSERIE :

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA : le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE :

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).